

PV ctr4-25/ww 8.11.2025

Séance n° 4 / 2025 de la commission Trial

Date : 08.11. 2025.

Heure : Début 13 :30 – 16 :55

Lieu : Centre TCS de Cossonay

Présences : Florian Pizzolon ; Leroy Marc ; Tim Gys ; Valentin Leiser ; Walter Wermuth

Excusés : Olimpio Spini

Ordre du jour :

1. Homologation des courses
Les courses 2025 sont approuvées.
2. Homologation des résultats
Sortir les pilotes licenciés à la journée
Elite : Pascal Schnyder
Expert : Schorderet
Challenge : Hervé Minder
Junior : OK
Open : Contrôler No de départ de Stähli 252/259 et Meyer 252/255
3. Pour cette année ou pour l'année prochaine
 - Compléter avec les marques de moto manquantes
 - Compléter avec le drapeau Suisse manquant
 - Indiquer le moto-club
 - Remplacer FMS par Swiss Moto
4. Matériel – ordinateur
 - Ordinateur OK pour 2026
 - Refaire une série de plaque No de départ
 - Pinces OK
 - Sifflets compléter pour 2026
 - Chrono compléter pour 2026
 - Une tente Motorex 3x3m se trouve maintenant dans la remorque
 - Simplifier la fermeture par cadenas de la remorque (clé/code)
 - Le commissaire effectue un check du matériel après la course et indique dans son rapport le matériel à compléter (par ex. papier)
 - Elaborer un processus de prise en charge de la remorque pour le transport d'une course à l'autre.

5. Fond coureur – jeunes espoirs

- Le fond coureur alloue une prime pour les participations internationales
Noé Pretalli : Champ. d'Europe 2025 4x100. = 400.-
Charlotte Suard : Champ. d'Europe 2025 4x100. = 400.-
Charlotte Suard : Champ. Du Monde 2025 2x200. = 400.-
- Pour 2026, le Camp d'Entraînement 2026 est offert aux 4 Juniors classé en 2025

6. Trial des Nations 2026

- Florian Pizzolon remercie Tim Gys pour son engagement dans la recherche de fonds pour les équipes nationales. La CTR continue sa recherche active de sponsors et va l'étendre aux clubs de trial et autres. Voir également commentaires à ce sujet dans le PV de la séance des organisateurs 2025.
- Revoir le prix des licences pour 2026. Voir également commentaires à ce sujet dans le PV de la séance des organisateurs 2025.

7. Divers

- Sauf réclamation justifiée et constatée sur place, pour se prémunir des râleurs invétérés (souvent le/les mêmes), appliquer le règlement à la lettre qui consiste à demander à la personne insatisfaite de déposer un protêt en bonne et due forme avec paiement de la caution. Puis entrer en matière selon le règlement. Adapter éventuellement le tarif des protêts qui est actuellement de 100.-
 - Rappeler le code de déontologie aux preneurs de licence 2026 (vérifier au préalable si le code de conduite s'applique à tous ou seulement aux pilotes représentants la Suisse au Trial des Nations.
 - Concernant une prise de position de la CTR au sujet de problèmes individuels, voir "Note interne CTR4/2025"
- Corriger le point uniquement tracé dans le RP des courses concernant le Contrôle de la piste et des zones par le commissaire sportif. Le supprimer.
- Comme pour le tapis environnement, obliger le port de sécurité d'une dorsale. A stipuler lors de la demande de licence et effectuer le contrôle lors du contrôle administratif.
 - Fixer un délai pour les demandes de licences et pour les inscriptions aux courses afin que les organisateurs puissent anticiper leur organisation de course.
- Remarque de l'organisateur de Grimmialp, sur 150 participants en 2025, seulement une trentaine étaient des licenciés Swiss Moto, tous les autres étaient des licences du jour. Il se demande si c'est encore nécessaire d'inscrire sa course pour le championnat Suisse avec les frais qui en découle.
- Nombre de zones à tracer par l'organisateur : Min.30 ; max. 36 ; par ex. 3x10, 3x12, 4x8

8. Divers (suite)

- Une collaboration intensive avec la SAM est prévue pour 2026, voir également commentaires à ce sujet dans le PV de la séance des organisateurs 2025. Pour les résultats, il y aura un résultat du jour avec mention de l'appartenance Swiss Moto et SAM et un classement officiel Swiss Moto avec les points attribués pour le championnat. C'est ce classement qui comptera pour le podium (à confirmer lors de l'entretien avec la SAM).

Discussion ouverte concernant le remodelage des différentes catégories afin de rendre le championnat plus attractif et d'attirer de nouveaux pratiquants :

- Remplacer la catégorie FUN par Randonneur, plaque verte
- Instaurer une nouvelle catégorie Vintage destinée aux motos anciennes Prè-65 et Twinshock dont la plaque et le tracé sont à définir.
- Toutes les licences à la journée sont hors-championnat et auront une plaque Orange, il choisissent le tracé qu'ils désirent emprunter (possibilité de choisir d'une zone à l'autre et d'une course à l'autre. Ils figurent au classement du jour sous la rubrique FREE et ne comptent pour aucun championnat. Entrée et sortie obligatoire, tracé libre.

La séance se termine à 16 :55 avec les remerciements du président Florian Pizzolon.

Sportliche Grüsse | Salutations sportives | Sporting greetings

Commission Trial « CTR »

Florian Pizzolon

Président commission Trial

Courriel florian.pizzolon@bluewin.ch /// Mobile +41 79 731 63 81,

Walter Wermuth

Secrétaire commission Trial

Courriel wwermuth@hotmail.com /// Mobile +41 79 631 83 32

